

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



NOTE DE SERVICE N° 151 /MPMBPE/DGD DU 24 JUIN 2016
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Changement de raison sociale.

Réf. : Courrier CMA CGM TRANSIT n° PH/KJE/2016
du 14/06/2016.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service que, conformément à la correspondance visée en référence, la société **CMA CGM TRANSIT TRANSPORT (CC2T)**, détentrice de l'agrément de commissionnaire en douane n° 00424J, a changé de dénomination sociale pour s'appeler désormais **CMA CGM TRANSIT (CCT)**.

En conséquence, les obligations et avantages de CC2T, vis-à-vis de l'Administration des Douanes, sont transférés d'office à CCT.

J'invite tous les services à mettre à jour leurs registres respectifs pour tenir compte de ce changement.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES DOUANES

Le Directeur
Général
ISSA COULIBALY
Contrôleur Général des Douanes
Officier de l'Ordre National